



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SynPower™ XL-III C3 0W30  
MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Code du produit : 907858

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Huile pour moteur, engrenages et lubrification.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Global  
Operations  
Wieldrechtseweg 39  
3316 BG Dordrecht  
Pays-Bas

Téléphone : +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec  
le CSR local

Adresse e-mail de la  
personne responsable de  
FDS : SDS@valvolineglobal.com

Société : KRAUTLI (SCHWEIZ) AG  
BADENERSTRASSE 41  
8104 WEININGEN  
Suisse

Téléphone : Tel 0041 44 439 66 25

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-800-VALVOLINE (+1-800-825-8654), ou appeler le SAMU en composant le 145, +41 1  
251 51 51(international)



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas de pictogramme de danger, pas de mention d'avertissement, pas de mention(s) de danger, pas de conseil(s) de prudence requis

##### Étiquetage supplémentaire

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH208 Contient C14-16-18 Alkyl phenol.  
Peut produire une réaction allergique.

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index	Classification	Concentration (% w/w)



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

	Numéro d'enregistrement		
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée	64742-54-7 265-157-1 649-467-00-8 01-2119484627-25-xxxx	Asp. Tox. 1; H304	>= 30 - < 50
Dec-1-ene, oligomers, hydrogenated	68037-01-4 500-183-1 01-2119486452-34-xxxx	Asp. Tox. 1; H304	>= 20 - < 30
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement; huile de base — non spécifiée	72623-87-1 276-738-4 649-483-00-5 01-2119474889-13-xxxx	Asp. Tox. 1; H304	>= 1 - < 10
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée	64742-65-0 265-169-7 649-474-00-6 01-2119471299-27-xxxx	Asp. Tox. 1; H304	>= 1 - < 10
Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée	64742-70-7 265-174-4 649-477-00-2	Asp. Tox. 1; H304	>= 1 - < 10
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée	64742-56-9 265-159-2 649-469-00-9	Asp. Tox. 1; H304	>= 1 - < 10
C14-16-18 Alkyl phenol	Non attribuée 931-468-2 01-2119498288-19-xxxx	Skin Sens. 1B; H317 STOT RE 2; H373 (Foie)	>= 0,1 - < 1

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

---

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- |                                 |   |   |
|---------------------------------|---|---|
| Conseils généraux               | : | Ne pas laisser la victime sans surveillance.  |
| En cas d'inhalation             | : | En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.<br>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  |
| En cas de contact avec la peau  | : | En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  |
| En cas de contact avec les yeux | : | Enlever les lentilles de contact.<br>Protéger l'oeil intact.<br>Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.  |
| En cas d'ingestion              | : | Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.<br>Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.<br>Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.<br>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- |           |   |  |
|-----------|---|--|
| Symptômes | : | Les symptômes causés par une réaction allergique peuvent être immédiats ou différés jusqu'à plusieurs heures après l'exposition. |
|-----------|---|--|

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- |            |   |   |
|------------|---|---|
| Traitement | : | Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.<br>Traiter de façon symptomatique. |
|------------|---|---|

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

- |                                  |   |   |
|----------------------------------|---|---|
| Moyens d'extinction appropriés   | : | Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. |
| Moyens d'extinction inappropriés | : | Jet d'eau à grand débit   |



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Indications pour la protection : Mesures préventives habituelles pour la protection contre



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

contre l'incendie et  
l'explosion

l'incendie.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les  
aires de stockage et les  
conteneurs : Les installations et le matériel électriques doivent être  
conformes aux normes techniques de sécurité.

Précautions pour le stockage  
en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

Pour en savoir plus sur la  
stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé  
selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Dec-1-ene, oligomers, hydrogenated	68037-01-4	VME (poussières inhalables)	5 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
Dec-1-ene, oligomers, hydrogenated	68037-01-4	VME (poussières inhalables)	5 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du  
visage : Lunettes de sécurité  
Protection des mains



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

Matériel	:	néoprène, caoutchouc nitrile
Délai de rupture	:	>= 240 min
Épaisseur du gant	:	>= 0,35 mm
Directive	:	L'équipement doit être conforme à l'EN 374
Remarques	:	Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité.
Protection de la peau et du corps	:	Vêtement de protection
Protection respiratoire	:	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	liquide
Couleur	:	ambre
Odeur	:	huileux
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point d'écoulement	:	< -45 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Inflammabilité	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

Point d'éclair	:	230 °C Méthode: Creuset fermé Cleveland
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
pH	:	Non applicable
Viscosité	:	
Viscosité, dynamique	:	< 6.200 mPa.s (-35 °C)
Viscosité, cinématique	:	65 mm <sup>2</sup> /s (40 °C)
Solubilité(s)	:	
Hydrosolubilité	:	insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	0,844 gcm <sup>3</sup> (15 °C)
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	:	
Taille des particules	:	Non applicable

### 9.2 Autres informations

Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible
Auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.  
Pas de dangers particuliers à signaler.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : chaleur excessive

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### Composants:

##### Dec-1-ene, oligomers, hydrogenated:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat): > 5,2 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: poussières/brouillard Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

##### Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement; huile de base — non spécifiée:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

Toxicité aiguë par inhalation : **CL50 (Rat): > 5,58 mg/l**  
Durée d'exposition: **4 h**  
Atmosphère de test: **poussières/brouillard**  
Evaluation: **La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation**  
Remarques: **Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.**

Toxicité aiguë par voie cutanée : **DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg**  
Remarques: **Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.**

### Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

Toxicité aiguë par voie orale : **DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg**

Toxicité aiguë par voie cutanée : **DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg**

### Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée:

Toxicité aiguë par voie orale : **DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg**  
Evaluation: **La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë**  
Remarques: **Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.**

Toxicité aiguë par voie cutanée : **DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg**  
Evaluation: **La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau**  
Remarques: **Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.**

### Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

Toxicité aiguë par voie orale : **DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg**

Toxicité aiguë par inhalation : **CL50 (Rat): > 5,53 mg/l**  
Durée d'exposition: **4 h**  
Atmosphère de test: **poussières/brouillard**  
Evaluation: **La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation**

Toxicité aiguë par voie cutanée : **DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg**

### C14-16-18 Alkyl phenol:

Toxicité aiguë par voie orale : **DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg**



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

Evaluation: **La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë**

Toxicité aiguë par voie cutanée : **DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg**  
Evaluation: **La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau**  
Remarques: **Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.**

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Composants:

#### Dec-1-ene, oligomers, hydrogenated:

Espèce : **Lapin**  
Résultat : **Pas d'irritation de la peau**

#### Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement; huile de base — non spécifiée:

Espèce : **Lapin**  
Résultat : **Pas d'irritation de la peau**

#### Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

Evaluation : **Légère irritation passagère**  
Résultat : **Légère irritation passagère**

#### Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée:

Résultat : **Légère irritation passagère**

#### Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

Espèce : **Lapin**  
Résultat : **Légère irritation passagère**

#### C14-16-18 Alkyl phenol:

Méthode : **OCDE ligne directrice 431**  
Résultat : **Pas d'irritation de la peau**

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

N'est pas classé en raison du manque de données.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

### Composants:

#### Dec-1-ene, oligomers, hydrogenated:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Légère irritation passagère

#### Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement; huile de base — non spécifiée:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

#### Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

Evaluation	:	Légère irritation passagère
Résultat	:	Légère irritation passagère

#### Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée:

Résultat	:	Légère irritation passagère
----------	---	-----------------------------

#### Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Légère irritation passagère

#### C14-16-18 Alkyl phenol:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Légère irritation passagère

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Composants:

#### Dec-1-ene, oligomers, hydrogenated:

Type de Test	:	Test de Maximalisation
Espèce	:	Cochon d'Inde
Evaluation	:	Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

### Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement; huile de base — non spécifiée:

Type de Test	: Test de Buehler
Espèce	: Cochon d'Inde
Evaluation	: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

### Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

Type de Test	: Test de Buehler
Espèce	: Cochon d'Inde
Evaluation	: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Méthode	: OCDE ligne directrice 406

### C14-16-18 Alkyl phenol:

Type de Test	: Dosage dans les ganglions lymphatiques locaux
Espèce	: Souris
Evaluation	: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.
Méthode	: OCDE ligne directrice 429

### Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Composants:

#### Dec-1-ene, oligomers, hydrogenated:

Génotoxicité in vitro	: Type de Test: Test de Ames Système d'essais: Salmonella typhimurium Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique Résultat: négatif
-----------------------	---

#### C14-16-18 Alkyl phenol:

Génotoxicité in vitro	: Type de Test: Test de Ames Système d'essais: Salmonella typhimurium Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique Résultat: négatif
-----------------------	---

### Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

### Composants:

#### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

#### **Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement; huile de base — non spécifiée:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

#### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

#### **Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

#### **Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

#### **Toxicité pour la reproduction**

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Composants:

#### **C14-16-18 Alkyl phenol:**

Organes cibles : Foie  
Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

### Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Composants:

#### Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée:

|| Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Dec-1-ene, oligomers, hydrogenated:

|| La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

#### Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement; huile de base — non spécifiée:

|| Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

|| Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée:

|| Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

|| Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

##### Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée:

Toxicité pour les poissons	:	LL50 (Poisson): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	EL50 (Invertébrés aquatiques): > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	EL50 (Les algues): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	:	NOEC: 10 mg/l Espèce: Poisson
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC: 10 mg/l Espèce: Invertébrés aquatiques

##### Dec-1-ene, oligomers, hydrogenated:

Toxicité pour les poissons	:	LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en semi-statique Substance d'essai: WAF
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	EL50 (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): > 1.000 mg/l Point final: Inhibition de la croissance

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower<sup>TM</sup> XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

	Durée d'exposition: <b>72 h</b> Type de Test: <b>Essai en statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 201</b>
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: <b>NOELR: 125 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>21 jr</b> Espèce: <b>Daphnia magna (Grande daphnie )</b> Type de Test: <b>Essai en semi-statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 211</b>

### Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement; huile de base — non spécifiée:

Toxicité pour les poissons	: <b>LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): &gt; 100 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>96 h</b> Type de Test: <b>Essai en statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE ligne directrice 203</b> Remarques: <b>Aucune toxicité à la limite de solubilité</b>
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: <b>EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): &gt; 10.000 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>48 h</b> Type de Test: <b>Essai en statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 202</b>
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: <b>NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): &gt;= 100 mg/l</b> Point final: <b>Inhibition de la croissance</b> Durée d'exposition: <b>72 h</b> Type de Test: <b>Essai en statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 201</b>
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: <b>NOELR: &gt;= 1.000 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>14 jr</b> Espèce: <b>Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)</b>
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: <b>NOEL: 10 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>21 jr</b> Espèce: <b>Daphnia (Daphnie)</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 211</b>



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

### Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

Toxicité pour les poissons	: <b>LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête))</b> : > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: <b>Essai en statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE ligne directrice 203</b>
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: <b>EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie))</b> : > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: <b>Essai en statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 202</b>
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: <b>NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes))</b> : >= 100 mg/l Point final: <b>Inhibition de la croissance</b> Durée d'exposition: 72 h Type de Test: <b>Essai en statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 201</b>
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: <b>NOEL: 10 mg/l</b> Durée d'exposition: 21 jr Espèce: <b>Daphnia magna (Grande daphnie)</b> Type de Test: <b>Essai en semi-statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 211</b>

### C14-16-18 Alkyl phenol:

Toxicité pour les poissons	: <b>CL50 (Cyprinus carpio (Carpe))</b> : > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: <b>Essai en statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b>
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: <b>CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie))</b> : > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: <b>Essai en statique</b> Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 202</b>
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: <b>CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue))</b> : > 100 mg/l Point final: <b>Inhibition de la croissance</b> Durée d'exposition: 72 h Type de Test: <b>Essai en statique</b>



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

Substance d'essai: **WAF**

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

##### Dec-1-ene, oligomers, hydrogenated:

Biodégradabilité : Résultat: **Intrinsèquement biodégradable.**

##### Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement; huile de base — non spécifiée:

Biodégradabilité : Résultat: **Difficilement biodégradable.**  
Biodégradation: **2 - 4 %**  
Durée d'exposition: **28 jr**  
Méthode: **OCDE Ligne directrice 301 B**

##### C14-16-18 Alkyl phenol:

Biodégradabilité : Résultat: **Facilement biodégradable.**  
Remarques: **Avis d'expert**

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### Dec-1-ene, oligomers, hydrogenated:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: **> 6,5**

##### C14-16-18 Alkyl phenol:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: **> 7,2**

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Code des déchets : Le code de déchets doit être attribué par une discussion entre l'utilisateur et l'entreprise de traitement de déchets. Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: 13 02 06, huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IATA\_P : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Cargo)	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P (Passager)	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement : Non applicable



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

préoccupantes candidates en vue d'une autorisation  
(Article 59).

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs

Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection : Non applicable  
contre les accidents majeurs (OPAM 814.012)

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)

Classe de pollution de l'eau : Classe B

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
AiIC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
DSL	: Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
ENCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

#### Inventaires

AiIC (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TECI (Thaïlande), TSCA (USA)

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

- H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.  
H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Texte complet pour autres abréviations

- Asp. Tox. : Danger par aspiration  
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée  
STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
CH SUVA : Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail  
CH SUVA / VME : valeur moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECS - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ XL-III C3 0W30 MÉLANGE  
D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

Date de révision: 13.05.2024

Date d'impression: 03/05/2026

---

### Information supplémentaire

Informations internes : 000000272542

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR